

Accès prémur individuel

Hauteur d'accrochage : **de 2,10 m à 4 m**

► **ALUMINIUM** Décret 2004-924



Montants Télescopiques

Règlage facile
et verrouillage
sûr par goupilles
automatiques
imperdables.

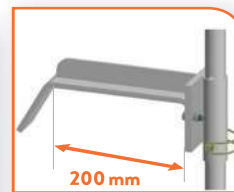
Hauteur
d'accrochage
entre 2,10 m
et 4 m maxi

Hauteur
plancher
mini 1,90 m
à maxi 3,10 m

Avec crochets en
position haute.



2 tailles de crochets : 75 et 200 mm



ⓘ Crochets démontables et interchangeables.



ⓘ Hauteur des crochets
réglable sur 700 mm,
tous les 100 mm.



ⓘ Protection à 360°
de l'opérateur.



ⓘ Deux points de
grutage repérables à
leur couleur jaune.

- Structure aluminium, assemblée par soudure.
- Plancher 0,45 x 0,50 m. Plinthes alu. Charge utile 150kg.
- Marches antidérapantes de 80 mm.



DÉSIGNATION	API (CROCHETS 75 ET 200 MM INCLUS)
CODE	18.021
Hauteur d'accrochage (m)	de 2,10 à 4,00 m
Hauteur plancher (m)	de 1,90 à 3,10 m
Hauteur travail (m)	de 3,90 à 5,10 m
Largeur hors tout (m)	0,60
Dimensions plié (m)	Long. 2,90 - larg. 0,60 - Ep. 0,80
Poids (kg)	18